

Image not found or type unknown



## Agent territorial et heures sup

Par **mirabelles67**, le **15/12/2011** à **16:39**

Bonjour,  
Je suis agent territorial, travail pour une petite commune  
J'ai effectuée 60 h supplémentaires a cause du congés maladie de ma collègue  
Aujourd'hui, la commune me paye 60 h sup (délibérer au conseil) sur la base rnde mon taux horaires hebdomadaire  
!rnEn.... ont il le droit ? La fonction territoriale est elle différente du privé pour le paiement des heures sup ?  
Comment me faire aider et par qui ?  
Merci de vos réponses  
Cordialements